

Conseil d'Administration du CCAS du 24 septembre 2025 Procès-verbal de la séance n°2024.05

Date de Convocation

Le 24 septembre 2025

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis.

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Etaient présents :

M. Laurent RICHARD, Président, Mme Martine DELIGEON, M. Philippe BEAUV AIS, Mme Eliane FAVRON, Mme Katia CHAUVET, M. Gilles BACHELET, Mme Sophie FOURNIAU, Mme Jacqueline DUPRAT, Mme Françoise MORISSE, Mme Guylène BIGOT, Mme Bénédicte BEYENS, Mme Aurélie SCHEMEL, Mme Sophie RANDUI NEAU, Mme Pascale AUDEBRAND.

Présents : 14

Absents excusés : Mme Fabienne TURBERT, M. Daniel BATARD, M. Éric HENNEGUELLE.

Représentés : 00

Secrétaire de séance : Mme Guylène BIGOT.

Votants : 14

① Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2025 :

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

② Tarif appliqué pour la soirée caritative du samedi 04 octobre 2025,

Le projet de délibération a été approuvé à l'unanimité.

③ Décision modificative n°1,

Le projet de délibération a été approuvé à l'unanimité,

④ Aides financières :

Mme BIGOT, Vice-Présidente, présente 2 demandes d'aides financières.

- **Cas n°6-2025** : souhaite une aide pour le paiement de son loyer.
- Il est décidé à l'unanimité d'accorder 225€ pour le paiement de son loyer.

- **Cas n°7-2025** : souhaite une aide pour le paiement de son loyer
- Il est décidé à l'unanimité d'accorder 150€ pour le paiement de son loyer.

① Questions et informations diverses

- M BACHELET souhaite connaître la raison pour laquelle la date du repas des anciens a changé pour 2026.

Il est répondu que la date a été changé pour plusieurs raisons ;

- 1) Après réflexion, un repas des anciens au mois de septembre n'avait pas de sens. Il est plus judicieux de le faire en début d'année pour fêter la nouvelle année ;
- 2) Il faut trouver une disponibilité sur l'espace Cocteau, qui est en cohérence à la fois avec le service culturel et à une période propice dans l'année, ce qui est difficile à trouver car la salle est très convoitée ;
- 3) Pour une meilleure organisation en amont, par le CCAS.

Ce qui ne change en rien à l'organisation actuelle. Les colis gourmands quant à eux seront distribués en décembre comme chaque année.

-Le Président indique que les gens du voyage ont fait un don de 500€ au CCAS, suite, à l'occupation du terrain en face du gymnase des Hautes Varennes.

-Il est rappelé que la collecte d'hiver en partenariat avec la Banque alimentaire de Touraine se déroulera le 28, 29 et 30 novembre.

Fin de séance : 18h50

La secrétaire de séance

Le Président,

Guylène BIGOT

Laurent RICHARD